



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

- 1.1 **IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:**
MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1
Code : 3318170 UFI: C7R8-09V1-VQPR-XS25
- 1.2 **UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES:**
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): Industriel Professionnelle
Mastic époxy
Secteurs d'utilisation:
Utilisations professionnelles (SU22).
Utilisations déconseillées:
Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'. Le peintre professionnel en carrosserie ne peut utiliser ce produit qu'après avoir pris connaissance de la fiche technique du fabricant.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Contient substances CMR de catégorie 1A ou 1B: Réservé aux utilisateurs professionnels. Interdit au public en général. Les restrictions ne s'appliquent pas à leur stockage, à leur conservation, à leur traitement, à leur chargement dans des conteneurs, ni à leur transfert d'un conteneur à un autre pour exportation, à moins que la fabrication des substances ne soit interdite. Consulter le texte législatif original pour plus de détails. Voir l'entrée 28 et/ou 29 et/ou 30 dans l'annexe du Règlement (CE) n° 552/2009~276/2010. Consulter le texte législatif original pour plus de détails.
- 1.3 **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:**
CRISOL COLOR, S.L. (Indumix)
Ctra. Girona-Banyoles, Km. 10,8 - 17843 Palol de Revardit (Girona) ESPAÑA
Téléphone: +34 972 170517
- Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
crisolcolor@totcolor.es
- 1.4 **NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:**
+34 972 170517 8:00-13:00 / 14:00-17:00 h.
Téléphone d'urgence pour premiers secours: (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France)
 ORFILA
- Centres de toxicologie FRANCE:
· PARIS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Fernand Widal - Téléphone: +33 140054848
· NANCY: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Central - Téléphone: +33 383225050
· LILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance - Téléphone: 825812822 (France), +33 800595959
· STRASBOURG: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Téléphone: +33 388373737
· BORDEAUX: Centre Antipoison, Hôpital Pellegrin-Tripode - Téléphone: +33 556964080
· LYON: Centre Antipoison, Hôpital Edouard Herriot - Téléphone: +33 472116911
· TOULOUSE: Centre Antipoisons et de Toxicovigilance, Hôpital Purpan - Téléphone: +33 561777447
· ANGERS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance d'Angers C.H.R.U. - Téléphone: +33 241482121
· MARSEILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Salvator - Téléphone: +33 491752525
· BRUSSELS/BRUXELLES (Belgique): Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum - Téléphone: +32 70245245

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**
La classification des mélanges est faite selon les principes suivants: a) lorsque des données (tests) sont disponibles pour la classification des mélanges, elles sont généralement classifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges, des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le risque, en utilisant les données de classification disponibles pour des mélanges similaires, et c) en l'absence d'essais et d'informations permettant d'appliquer des techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour classer l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels du mélange.

Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~2024/197 (CLP):

DANGER:Skin Irrit. 2:H315|Eye Irrit. 2:H319|Skin Sens. 1:H317|Repr. 1B:H360F|Aquatic Chronic 2:H411

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
Physico-chimique: Non classé					
Santé humaine:	Skin Irrit. 2:H315c) Eye Irrit. 2:H319c) Skin Sens. 1:H317c) Repr. 1B:H360Fc)	Cat.2 Cat.2 Cat.1 Cat.1B	Peau Yeux Peau -	Peau Yeux Peau Système reproducteur	Irritation Irritation Allergie Fertilité
Environnement:	Aquatic Chronic 2:H411c)	Cat.2	-	-	-

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieure à la valeur maximale indiquée.



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE:



Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement DANGER en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~2024/197 (CLP).

- Mentions de danger:

- H360F Peut nuire à la fertilité.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence:

- P201-P202-P405 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Garder sous clef.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P303+P361+P353- P352-P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P273-P391-P501 Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

- Indications additionelles:

- EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
- Uniquement réservé aux utilisateurs professionnels.

- Substances qui contribuent à la classification:

2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14)méthyl]

2.3 AUTRES DANGERS:

Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:

- Autres dangers physico-chimiques:

On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes.

- Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine:

On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes.

- Autres effets néfastes pour l'environnement:

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.

RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:

Non applicable (mélange).

3.2 MÉLANGES:

Ce produit-ci est un mélange.

Description chimique:

Mélange de pigments, charges, résines sans solvant

COMPOSANTS DANGEREUX:

Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

20 < C < 25 %	 2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane CAS: 1675-54-3, EC: 216-823-5, REACH: 01-2119456619-26 CLP: Attention: Skin Irrit. 2:H315 Eye Irrit. 2:H319 Skin Sens. 1:H317 Aquatic Chronic 2:H411	REACH	Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5 %
5 < C < 10 %	 Résine époxydique-formaldéhyde PM<700 CAS: 9003-36-5, EC: 500-006-8, REACH: Exempt (polymère) CLP: Attention: Skin Irrit. 2:H315 Eye Irrit. 2:H319 Skin Sens. 1:H317 Aquatic Chronic 2:H411	Notifié	
5 < C < 10 %	 Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14)méthyl] CAS: 68609-97-2, EC: 271-846-8, REACH: 01-2119485289-22 CLP: Danger: Skin Irrit. 2:H315 Skin Sens. 1:H317 Repr. 1B:H360F	REACH	

Impuretés:

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

Adjuvants de stabilisation:

Aucun.

Référence à d'autres sections:



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1
Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.
[SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES \(SVHC\):](#)
Liste mise à jour par l'ECHA sur 04/02/2026.
[Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)
Aucune.
[Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)
Aucune.
[SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES \(PBT\), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES \(VPVB\):](#)
Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.
[Substances POP incluses dans le RÈGLEMENT \(UE\) 2019/1021~2025/1930 relatif aux polluants organiques persistants:](#)
Aucune.

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS:



Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger eux-mêmes et utiliser les moyens de protection individuelles recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
Inhalation:	Des symptômes ne devraient pas apparaître dans des conditions normales d'utilisation.	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
Peau:	Le contact avec la peau produit rougeur.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau.
Yeux:	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant, en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Ingestion:	Par ingestion, peut causer des irritations dans la bouche, gorge et oesophage.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:

Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

[Information pour le médecin:](#)

Le traitement doit se diriger au contrôle des symptômes et des conditions cliniques du patient..

[Antidotes et contre-indications:](#)

Il n'est pas connu un antidote spécifique.



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 **MOYENS D'EXTINCTION:**
Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves utiliser aussi de la mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction: jet direct d'eau. Le jet d'eau direct peut ne pas être efficace pour éteindre l'incendie, étant donné que le feu peut se propager.
- 5.2 **DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**
Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, composés halogénés. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- 5.3 **CONSEILS AUX POMPIERS:**
Équipements de protection particuliers:
Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.
Autres recommandations:
Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

RUBRIQUE 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 **PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:**
Éliminer les possibles sources d'ignition et, s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.
- 6.2 **PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:**
Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
- 6.3 **MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:**
Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Nettoyer de préférence avec un détergent biodégradable. Garder les restes dans un conteneur fermé.
- 6.4 **RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES:**
Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir rubrique 1.
Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir rubrique 7.
Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:**
Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.
- Recommandations générales:
Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer.
Point d'éclair 135° °C (Pensky-Martens) CLP 2.6.4.3.
Température auto-inflammation: Non applicable (il maintient pas la combustion).
- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:
Les femmes enceintes ne doivent pas être employées à des procédures utilisant ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
- Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:
Éviter tout déversement à l'environnement. Prêter une attention spéciale à l'eau de nettoyage. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
- 7.2 **CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:**
Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.
- Classe de magasin:
D'après les dispositions en vigueur.
- Temps de stockage:
12 Mois.
- Températures:
min:5 °C, max:40 °C (recommandé).
- Matières incompatibles:
Conserver à l'écart de agents oxydants, acides, alcalis, amines.
- Type d'emballage:
Selon réglementations en vigueur.
- Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

- Substances/mélanges dangereuses énumérées:Aucune
- Catégories de danger et quantités limite inférieure/supérieure en tonnes (t):

- Dangers physiques:Non applicable.
- Dangers pour la santé:Non applicable
- Dangers pour l'environnement:Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (E2) (200t/500t).
- Autres dangers:Non applicable
- Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil bas:200 tonnes
- Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil haut:500 tonnes

- Observations:
Les quantités seuils qui sont indiquées ci-dessus s'entendent par établissement. Les quantités qui doivent être prises en considération pour l'application des articles concernés sont les quantités maximales qui sont présentes ou sont susceptibles d'être présentes à n'importe quel moment. Les substances dangereuses présentes dans un établissement en quantités inférieures ou égales à 2% seulement de la quantité seuil pertinente ne sont pas prises en compte dans le calcul de la quantité totale présente, si leur localisation à l'intérieur de l'établissement est telle que les substances ne peuvent déclencher un accident majeur ailleurs dans cet établissement. Pour plus de détails, voir la note 4 de l'annexe I de la Directive Seveso.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S):

Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.

RUBRIQUE 8 — CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

- LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE):

Non établi

- VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

	DNEL Inhalation mg/m3		DNEL Cutanée mg/kg bw/d		DNEL Oral mg/kg bw/d	
- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets systémiques, aiguë et chroniques: Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	s/r (a)	3,6 (c)	s/r (a)	1 (c)	- (a)	- (c)
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	- (a)	29,39 (c)	- (a)	104,15 (c)	- (a)	- (c)
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	12,25 (a)	12,25 (c)	8,33 (a)	8,33 (c)	- (a)	- (c)
	DNEL Inhalation mg/m3		DNEL Cutanée mg/cm2		DNEL Yeux mg/cm2	
- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets locaux, aiguë et chroniques: Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	m/r (a)	m/r (c)	m/r (a)	m/r (c)	s/r (a)	- (c)
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	- (a)	- (c)	- (a)	0,0083 (c)	- (a)	- (c)
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	- (a)	- (c)	m/r (a)	s/r (c)	b/r (a)	- (c)

- Niveau dérivé sans effet, population générale:

Non applicable (produit per utilisation professionnelle ou industrielle).

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

s/r - DNEL non dérivé (pas de risque identifié).

b/r - DNEL non dérivé (risque faible).

m/r - DNEL non dérivé (risque moyen).

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

	PNEC Eau douce mg/l	PNEC Marin mg/l	PNEC Intermittent mg/l
- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES AQUATIQUES:- Eau douce, marin et déversements intermittentes: Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	0.1058	0.01058	0.072
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	0.003	0.0003	0.0254
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	0.006	0.0006	-
	PNEC STP mg/l	PNEC Sédiments mg/kg dw/d	PNEC Sédiments mg/kg dw/d
- USINES TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STP) ET SÉDIMENTS DANS L'EAU DOUCE ET MARINE:			



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	10	307.16	30.72
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	10	0.294	0.0294
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	10	0.996	0.0996
- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES TERRESTRES:- Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme:	PNEC Air mg/m3	PNEC Sol mg/kg dw/d	PNEC Oral mg/kg dw/d
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	s/r	1.234	n/b
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	-	0.237	n/b
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	s/r	0.196	11
(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH). n/b - PNEC non dérivé (pas de potentiel de bioaccumulation). s/r - PNEC non dérivé (pas de risque identifié).			

8.2

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION:

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS:



Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

- Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation de vapeurs.

- Protection des yeux et du visage:

On recommande disposer de robinets, fontaines ou flacons de lavage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Protection des mains et de la peau:

On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

Contrôle de l'exposition professionnelle: Règlement (UE) nr. 2016/425:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc.), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque: 	Masque avec des filtres du type A (brun) pour gaz et vapeurs de composés organiques avec un point d'ébullition supérieur à 65°C (EN14387). Classe 1: capacité baisse jusqu'à 1000 ppm, Classe 2: capacité moyenne jusqu'à 5000 ppm, Classe 3: capacité haute jusqu'à 10000 ppm. Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, selon les spécifications du fabricant des filtres. Les équipes de respiration avec des filtres n'opèrent pas de façon satisfaisante quand l'air contient des hautes concentrations de vapeur ou teneur en oxygène inférieure à 18% en volume. En présence de concentrations de vapeur élevées, utiliser une équipe respiratoire autonome.
Lunettes: 	Lunettes de sécurité avec des protections latérales contre éclaboussures de liquides (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant.
Écran facial:	Non.
Gants: 	Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Lors des contacts fréquents ou prolongés, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 5 ou supérieure, avec un temps de pénétration >240 min. Quand seulement s'attend à un contact de courte durée, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration >30 min. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison:	Conseillable.

- Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement, aussi bien du produit comme des résidus, des emballages ou des eaux résiduelles des cabines d'application.

- Déversements sur le sol:

Éviter l'infiltration dans les sols.

- Déversement dans l'eau:

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau:

Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE.

- Émissions atmosphériques:

En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.

COV (produit prêt à user*):

Applicable d'après la Directive 2004/42/CE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques: PRODUITS DE RETOUCHE DE VÉHICLES (définition sur la Directive 2004/42/CE, Annexe I.2): Subcatégorie d'émission B) Mastic. COV (produit prêt à user*): (MASILLA EPOXY 2K INDUMIX Cod. 3318170 = 100 en volume): 0,1 g/l* (COV max.250 g/l* à partir du 01.01.2010)

COV (installations industrielles):

Si le produit est utilisé dans une installation industrielle, il faut vérifier si est applicable d'après la Directive 2010/75/UE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains activités et installations: Solvants: 0,00 % Poids, COV (livraison): 0,00 % Poids, COV: 0,00 % C (exprimé comme carbone), Poids Moléculaire (moyen)Non applicable., Nombre d'atoms de C (moyen)Non applicable.

RUBRIQUE 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:

Aspect

État physique: Liquide
Couleur: Voir le couleur dans l'emballage
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non disponible (mélange).

Changement d'état

Point de congélation: Non disponible (mélange).
Point initial d'ébullition: > 200* °C à 760 mmHg

- Inflammabilité:

Point d'éclair: 135* °C (Pensky-Martens) CLP 2.6.4.3.
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité/explosivité: Non disponible
Température auto-inflammation: Non applicable (il maintient pas la combustion).

Stabilité

Température de décomposition: Non disponible (impossibilité technique d'obtenir les données).

Valeur pH

pH: Non applicable (milieu non aqueux).

- Viscosité:

Viscosité dynamique: Non disponible.
Viscosité cinématique: Non disponible.

- Solubilité(s):

Solubilité dans l'eau: Non disponible
Liposolubilité: Non applicable (produit inorganique).
Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non applicable (mélange).

- Volatilité:

Taux d'évaporation: Non disponible (manque de données).

Densité

Densité relative: 1,858* à 20/4°C Relative eau
Densité de vapeur relative: Non disponible.

Caractéristiques des particules

La taille des particules: Non applicable.

- Propriétés explosives:

Non disponible.

- Propriétés comburantes:

Non classé comme produit comburant.

*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.

9.2 AUTRES INFORMATIONS:

Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information supplémentaire disponible.

Autres caractéristiques de sécurité:

COV (livraison): 0,1 g/l



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1
Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Non volatile: 100,00 * % Poids 1h. 60°C

Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 **RÉACTIVITÉ:**
- Corrosion pour les métaux:
Il n'est pas corrosif pour les métaux.
- Propriétés pyrophoriques:
Il n'est pas pyrophorique.
- 10.2 **STABILITÉ CHIMIQUE:**
Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.
- 10.3 **POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:**
Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides, alcalis, amines.
- 10.4 **CONDITIONS À ÉVITER:**
- Chaleur:
Tenir éloigné des sources de chaleur.
- Lumière:
S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- Air:
Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts.
- Humidité:
Éviter des conditions d'humidité extrêmes. L'absorption d'humidité peut affecter la vitesse de réaction, ainsi que d'autres propriétés.
- Pression:
Irrélevant.
- Chocs:
Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.
- 10.5 **MATIÈRES INCOMPATIBLES:**
Conserver à l'écart de agents oxydants, acides, alcalis, amines.
- 10.6 **PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:**
Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: acide chlorhydrique.

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2024/197 (CLP).

- 11.1 **INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) NO 1272/2008:**
TOXICITÉ AIGUË:
- | Dosages et concentrations letales de composants individuels: | DL50 (OECD401)
mg/kg bw Oral | DL50 (OECD402)
mg/kg bw Cutanée | CL50 (OECD403)
mg/m3.4h Inhalation |
|--|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl] | 26800 Rat | 4000 Lapin | |
| Résine époxydique-formaldéhyde PM<700 | > 5000 Rat | > 2000 Rat | |
| 2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane | > 2000 Rat | > 2000 Rat | |
- Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:
Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë.
- | - Dose sans effet observé | NOAEL Oral
mg/kg bw/d | NOAEL Cutanée
mg/kg bw/d | NOAEC Inhalation
mg/m3 |
|--|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl] | 100 Rat | 100 Rat | |
- Dose minimale avec effect observé
Non disponible
- INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: TOXICITÉ AIGUË:**
- | Routes d'exposition | Toxicité aiguë | Cat. | Principaux effets, aigus et/ou retardées | Critère |
|---------------------------|------------------|-----------------|--|------------------|
| Inhalation:
Non classé | ATE > 5000 mg/m3 | Non disponible. | Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). | GHS/CLP 3.1.3.6. |



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1
Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Peau: Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
Yeux: Non classé	Non disponible.	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).	GHS/CLP 1.2.5.
Ingestion: Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.

GHS/CLP 3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

GHS/CLP 1.2.5 : Classification du mélange en fonction de ses composants (informations supplémentaires sur les dangers).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Corrossivité/irritation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 1.2.6. 3.8.3.4.
- Corrossivité/irritation cutanée: 	Peau 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une irritation cutanée.	GHS/CLP 3.2.3.3.
- Lésions/irritation oculaire graves: 	Yeux 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une sévère irritation des yeux.	GHS/CLP 3.3.3.3.
- Sensibilisation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.
- Sensibilisation cutanée: 	Peau 	Cat.1	SENSIBILISANT: Peut provoquer une allergie cutanée.	GHS/CLP 3.4.3.3.

GHS/CLP 3.2.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.3.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.4.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 1.2.6 : Classification du mélange en fonction de ses composants (informations supplémentaires sur les dangers).

- DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Danger par aspiration: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit dangereux par aspiration (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.10.3.3.

GHS/CLP 3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles.

EFFETS CMR:

- Effets cancérigènes:

N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

GHS/CLP 3.6.3.1: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- Génotoxicité:

N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

GHS/CLP 3.5.3.1: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- Toxicité pour la reproduction:

Cette préparation contient les suivantes substances qui peuvent être toxiques pour la reproduction des humains: Oxyrane, dérivés mono[alcoolates C12-C14)méthyl] (Cat.1B)

GHS/CLP 3.7.3.1: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- Effets via l'allaitement:



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1
Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

GHS/CLP 3.7.3.1: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition

Non disponible.

- Exposition à court terme:

Non disponible.

- Exposition prolongée ou répétée:

Non disponible.

EFFETS INTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LA TOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DISTRIBUTION:

- Absorption percutanée:

Non disponible.

- Toxicocinétique basique:

Non disponible.

AUTRES INFORMATIONS:

Non disponible.

11.2 **INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS:**

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.

Autres informations:

Aucune information supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de ce mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2024/197 (CLP).

12.1 **TOXICITÉ:**

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique de composants individuels	CL50 (OECD 203) mg/l · 96heures	CE50 (OECD 202) mg/l · 48heures	CE50 (OECD 201) mg/l · 72heures
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	100 - Poisson	7.2 - Daphnie	844 - Algues
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	1000 - Poisson	1000 - Daphnie	1.8 - Algues
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	2 - Poisson	1.8 - Daphnie	11 - Algues

- Concentration sans effet observé	NOEC (OECD 210) mg/l · 28 jours	NOEC (OECD 211) mg/l · 21 jours	NOEC (OECD 201) mg/l · 72 heures
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]		56 - Daphnie	500 - Algues

- Concentration minimale avec effet observé

Non disponible

ÉVALUATION DE LA TOXICITÉ AQUATIQUE:

Toxicité aquatique	Cat.	Principaux dangers pour l'environnement aquatique	Critère
- Toxicité aquatique aiguë: Non classé	-	Il n'est pas classé comme produit dangereux avec une toxicité aiguë pour les organismes aquatiques (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 4.1.3.5.5.3.
- Toxicité aquatique chronique:	Cat.2	TOXIQUE: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	GHS/CLP 4.1.3.5.5.4.

CLP 4.1.3.5.5.3: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité aiguë par la somme des composants classés.

CLP 4.1.3.5.5.4: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité chronique (à long terme) par la somme des composants classés.

12.2 **PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:**

- Biodégradabilité:

Non disponible.

Biodegradation aérobique de composants individuels	DCO mgO2/g	%DBO/DQO 5 jours 14 jours 28 jours	Biodégradabilité
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]		30 61 87	Facile



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	-	-	1	Non facile
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	10	37	82	Non facile

Note: Les données de biodégradabilité correspondent à une moyenne de données provenant de diverses sources bibliographiques.

- Hydrolyse:

Non disponible.

- Photodégradabilité:

Non disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:

Non disponible.

Bioaccumulation de composants individuels	logPow	BCF L/kg	Potentiel
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	6	263 (calculée)	Faible
Résine époxydique-formaldéhyde PM<700	2.7	150 (calculée)	Faible
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	3.78	100 (calculée)	Faible

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL:

Non disponible

Mobilité de composants individuels	log P _{oc}	Constante de Henry Pa·m ³ /mol 20°C	Potentiel
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates C12-C14) méthyl]	5,63		Faible
2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	2,99		Faible

12.5 RÉSULTATS DES EVALUATIONS PBT ET VPVB:(Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:)

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

12.6 PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTEME ENDOCRINIEN:

Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.

12.7 AUTRES EFFETS NEFASTES:

- Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone:

Il ne contient pas de substances incluses dans le Règlement (UE) n° 2024/590 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

- Potentiel de formation photochimique d'ozone:

Non disponible.

- Potentiel de réchauffement climatique:

Non disponible.

RUBRIQUE 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS:Directive 2008/98/CE-Règlement (UE) n° 1357/2014:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Code LER	Description	Type de déchet
		Dangereux

Type de déchet selon le Règlement (UE) n° 1357/2014 :

HP 4 Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

HP 13 Sensibilisant

HP 10 Toxique pour la reproduction

HP 14 Écotoxique

Élimination d'emballages souillés:Directive 94/62/EC~2015/720/UE, Decision 2000/532/EC~2014/955/UE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée.Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementations locales.



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



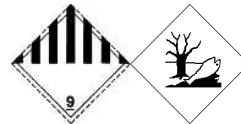
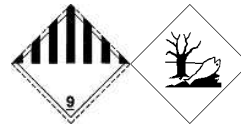
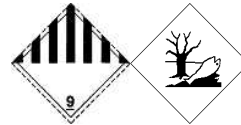
Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

RUBRIQUE 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	NUMÉRO ONU OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION: 3082
14.2	DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-bis(4-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane,Résine époxydique-formaldéhyde PM<700)
14.3	<p>CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT:</p> <p><u>Transport par route (ADR 2025) et</u> <u>Transport par chemin de fer (RID 2025):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 9 - Groupe d'emballage: III - Code de classification: M6 - Code de restriction en tunnels: (-) - Catégorie de transport: 3, max. ADR 1.1.3.6. 1000 L - Quantités limitées: 5 L (voir exemptions totales ADR 3.4) - Consignes écrites: ADR 5.4.3.4 - Dispositions spéciales: 274;335;375;601 <p><u>Transport voie maritime (IMDG 41-22):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 9 - Groupe d'emballage: III - Fiche de Sécurité (FS): F-A,S-F - Guide soins médicaux d'urgence: - - Polluant marin: Oui. <p><u>Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2024):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 9 - Groupe d'emballage: III <p><u>Transport par voies de navigation intérieures (ADN):</u> Non disponible</p>
14.4	GROUPE D'EMBALLAGE: Voir la section 14.3
14.5	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Classé comme dangereux pour l'environnement.
14.6	PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR: S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sûre.
14.7	TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMÈMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI: Non disponible.



RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	<p>RÈGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:</p> <p>Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérés tout au long de cette fiche de données de sécurité.</p> <p><u>Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:</u> Voir la section 1.2</p> <p><u>Avertissement tactile de danger:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).</p> <p><u>Protection de sécurité par des enfants:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).</p> <p><u>Informations COV sur l'étiquette:</u> Contient COV max. 0,1 g/l* pour le produit prêt à user - Le valeur limite 2004/42/CE-IIB cat. B) Mastic. est COV max. 250 g/l</p> <p><u>AUTRES LÉGISLATIONS:</u> Non disponible.</p> <p><u>Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III):</u> Voir la section 7.2</p> <p><u>Autres législations locales:</u> Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.</p>
15.2	ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.



MASILLA EPOXY 2K INDUMIX NAUTIFILL - A - 2:1

Code : 3318170



Version: 1

Date d'émission: 13/04/2026

Date d'impression: 13/04/2026

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

16.1 TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMERO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:

Mentions de danger en accord le Règlement (UE) n° 1272/2008~2024/197 (CLP), Annexe III:

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H360F Peut nuire à la fertilité.

ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES:

Voir les sections 9.1, 11.1 et 12.1.

CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2025).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 41-22 (IMO, 2022).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2020/878.

HISTOIRE: RÉVISION:

Version: 1 13/04/2026

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Fiche de Données de Sécurité (FDS) générée avec la version 6.0.0.200 du software JMTCHEM (www.jmtchemsolutions.com).